



PAYS D'AIX VENELLES VOLLEY-BALL

NOTICE

ATTENTION : Merci de lire attentivement cette notice avant de compléter votre dossier :

SAISON 2017/2018, pour l'inscription :

Le club met à votre disposition les documents d'inscription sur notre site pavvb.fr ou au secrétariat :

- 1 photo d'identité
- Fiche d'information du licencié
- Autorisation parentale (pour les mineurs)
- Autorisation du droit à l'image (pour les majeurs)
- Copie du titre de transport possédé (le cas échéant)
- Formulaire de demande de licence comprenant :
 - ✓ **le certificat médical et simple sur-classement** (le simple sur-classement est **obligatoire** pour l'Ecole de Volley, Benjamins, Minimes, Cadettes. Les deux tampons du médecin sont nécessaires. Pour les doubles ou triples sur-classement, merci de contacter votre entraîneur.
 - ✓ **les informations assurances Generali à remplir obligatoirement** que vous y adhérez ou pas. Nous vous conseillons de cocher la case « décide de souscrire au contrat collectif « Accident Corporel » et choisis l'option de base incluse dans la licence
 - ✓ **nom, date et signature en bas.**

Pour le règlement :

- Pour ceux qui désirent payer en 3 fois, merci de mettre vos 3 chèques qui seront encaissés les 3 mois suivants votre inscription, indiquer le nom et prénom de l'enfant si différent de celui du chèque,
- Pour ceux qui bénéficient des chèques Attitude 13 du Conseil Général :
Merci de nous rapporter 1 ou les 2 chèques licence sportive (avec les talons).
Les chèques Attitude 13 ne seront pas acceptés s'il manque les talons et votre dossier sera considéré comme incomplet.
- Pour les paiements en espèces, un reçu devra vous être remis par le club.

Le dossier sera considéré complet qu'avec toutes les pièces demandées et le règlement.

Aucune inscription ne sera établie sans le dossier complet.

Dossier à retourner à l'entraîneur avant le 15 septembre 2017 (date limite)

ATTENTION : seul le certificat médical **sur le formulaire de demande de licence** sera accepté par la Fédération Française de Volley Ball, et ce pour toutes les catégories, de baby-volley à séniors moins de 35 ans.

Pour les plus de 35 ans, remplir la **fiche médicale séniors** + obligatoirement.

Maillot de match : Il reste la propriété du club, et sera facturé 30€ en cas de perte.

Pour toutes informations, vous pouvez nous contacter au **04.42.54.81.53 / 06.17.77.77.17** ou par mail : **contact@pavvb.com**